
Public

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Formations nationales
PCA - Plan de Continuité
d'Activité

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Plan de Continuité d'Activité (PCA) - Fiche Dispositif 2026

MAJ : Vendredi 26 juin 2026

Contenu

PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ



26 mars
17 Septembre

PILOTER ET MAITRISER LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ :

Formation initiale pour les directeurs, directeurs
financiers, agents de direction



14 et 15 Avril
9 et 10
Septembre

LE RPCA ANIME ET COORDONNE LE PCA DE LA CAF

Formation initiale pour les nouveaux RPCA et RPCAA



22 et 23 Avril
8 et 9 Octobre

LA COMMUNICATION DE CRISE MODE D'EMPLOI :

directeurs, agents de direction, responsables de
communication, RPCA, RPCAAA



27 Mars
16 Septembre

SECRÉTAIRE DE CRISE RÔLE ESSENTIEL EN CAS DE GESTION DE CRISE

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec
le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et
de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de

l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
